



Problème entre frères et soeurs d'héritages

Par **alex100**, le **16/04/2009** à **19:57**

Bonjour,
Mes parents ont divorcé et nous sommes 3 enfants issus de cette union.
Mon père s'est remarié avec une autre personne avec contrat de mariage et l'une de mes sœurs et moi-même vivons avec mon père et ma belle-mère, auxquels nous sommes très attachés.
Ma sœur aînée, pour sa part, a totalement coupé les liens avec mon père, ne daignant plus prendre de ses nouvelles suite à ce remariage qu'elle n'a pas acceptée.
Mon père peut-il décider de verser à ma sœur aînée un strict minimum ?
Est-ce possible pour mon père de la déshériter totalement du fait qu'elle le méprise ainsi ?
Dans le cas où mon père ouvrirait une assurance vie aux noms de ma deuxième sœur et de moi-même, ma sœur aînée pourrait-elle contester cette transmission ?
Où même si mon père crée une sci ?
Ma deuxième sœur et moi-même sommes très unis et ne voulons absolument pas que notre sœur aînée s'accapare les biens que mon père aura mis tant d'années à construire, quoi qu'il arrive, nous nous battons pour qu'elle touche le moins possible.
Bien sûr, mon père a encore des années devant lui, mais vu la cruauté de ma sœur aînée, je préfère être bien informée dès à présent.